

Image not found or type unknown



Titre de sejour et divorce

Par **sheryne77**, le **03/10/2013** à **21:16**

bonjourrrnj ai demandé le divorce pour violence conjugale et on passe en conciliation le 25/102013 mais jai appris d avance que mon mari va laisser trainer et reporter l audience pour enfin refuser le divrcernest ce que cela peut le favoriser pour les prolongations de son recipicé ou aps car son titre de 10ans lui a été refusé et il attend la reponse du tribunal administratif pour changement de statut vpvf à salarié aussi est ce possiblernmerci infiniment au benevole pour leur aide